L'association comprends un organe exécutif appelé Conseil d'Administration.

Cet organe est décrit dans les articles 9 à 18 de nos statuts (section III) et administre l'association au quotidien.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 3 années et doit se réunir au minimum 2 fois par an. Dans les faits le Conseil d'Administration se réunit bien plus souvent.

Il est composé de:

- un Président élu par l'Assemblée Générale
- un ou plusieurs Vice-Président(e)s
- un Secrétaire Général
- un Trésorier Général
- un Secrétaire Général adjoint (optionnel)
- un Trésorier Général adjoint (optionnel)
- des administrateurs

Le Conseil d’Administration 2019 - 2021

Christophe PISCIOTTA, Président

Corinne GIORDANO, Première Vice-Président et Secrétaire Générale

Liliane RENAUD, Vice-Présidente et Trésorière adjointe

François SYLVAIN, Vice-Président

Annie VAN DRIESSCHE, Vice-Présidente et Trésorière adjointe

Danièle GERARD PISANI, Secrétaire Générale adjointe

Jean-Luc DELCROIX, Trésorier

Lyonel SIREUILLE, Conseiller

Fabienne GIORDANO, Administratrice

Edouard JOULIA, Administrateur

Frédéric MEGE, Administrateur

Noël METTEY, Administrateur

Charlotte ROCHAT, Administratrice